



Faire de l'Emploi notre Label

FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES

DURÉE :
24
heures

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Faire le point sur ses compétences, identifier les atouts et points de vigilance, repérer les motivations et intérêts afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable.

- **PRE REQUIS** : Pas de pré-requis pour cette formation
- **PROFIL DES PARTICIPANTS** : Toute personne souhaitant faire un point sur son parcours professionnel, confrontée à un changement professionnel désirant donner un nouvel élan à sa carrière et ayant à remobiliser ses capacités pour faire face aux évolutions.

Programme

Phase préliminaire (2 heures)

- Présentation de l'organisme : équipes, locaux, moyens matériels mobilisés
- Présentation générale de la prestation : objectif, contenu, méthode
- Présentation de l'organisation du bilan dans le temps
- Rôle du référent
- Présentation des engagements du bénéficiaire dans la démarche bilan
- Confidentialité des informations recueillies
- Analyse de la demande et diagnostic de la situation
- Calendrier de rencontres
- Confirmation de l'engagement

Phase d'investigation (20 heures)

- Évaluation des acquis analyse détaillée du parcours professionnel
- Repérage et évaluation des acquis (connaissances, capacités, compétences). Un ciblage précis des compétences et aptitudes acquises sera réalisé
- Évaluation des intérêts : inventaire d'intérêts professionnels

- Évaluation formelle des potentialités pour déterminer des aptitudes
- Analyse de la capacité à se projeter en termes d'évolution professionnelle, détermination des différentes caractéristiques de la personnalité (ouverture, recherche et réussite) qui permettront d'obtenir une prédiction de cette capacité à se projeter
- Analyse de la représentation d'un parcours d'accès à l'emploi

Phase de conclusion (2 heures)

- Restitution des résultats détaillés des investigations
- Vérification de l'appropriation par le bénéficiaire des résultats des investigations réalisées lors de la phase précédente
- Élaboration du plan d'action et des étapes nécessaires pour la mise en œuvre : identification des paramètres à prendre en compte pour garantir la faisabilité du projet : formation, mobilité...
- Présentation au bénéficiaire du document de synthèse

- **INTERVENANT** : Psychologue du travail
- **SUIVI** : Un entretien de suivi et d'évaluation de l'avancement du projet est mené avec le bénéficiaire 6 mois après le bilan afin de l'aider le cas échéant dans la mise en place d'actions correctives. Cet entretien permet de vérifier si les objectifs ont bien été atteints.

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque bilan est spécifique à un individu. Il s'appuie sur une méthode générale mais avec des outils adaptés au cas particulier (niveau, fonction, contexte...) des outils tels que les tests (intérêts, personnalité, capacités, raisonnement), des questionnaires, des logiciels d'orientation, des fiches métiers, ROME, CIDJ...peuvent être utilisés.

Renseignements, organisation et planification :
VALÉRIE RENAUD-DUVALET ☎ 05 55 77 55 76
valerie.renaud@groupe-fel.fr
Groupe FEL ☎ 05 55 79 06 06